



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE MISE SUR L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

Montréal, le 18 mars 2010 - La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (CMFC) considère l'immigration francophone comme un élément essentiel à la vitalité du fait français au Canada.

La CMFC s'est associée au *Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada* pour organiser un premier rassemblement de représentants provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des communautés francophones et du milieu des chercheurs afin d'accroître les échanges et la concertation dans ce domaine.

La CMFC concrétise ainsi l'engagement des ministres responsables de la francophonie canadienne pris lors de sa dernière conférence annuelle, tenue à Vancouver, en septembre 2009. Au cours de cette rencontre, l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, et l'honorable Naomi Yamamoto, ministre d'État aux Affaires intergouvernementales de la Colombie-Britannique et ministre responsable des Affaires francophones, co-présidents de la CMFC, avaient affirmé que l'immigration est une avenue essentielle au développement de la francophonie canadienne.

Dans cet esprit, les ministres poursuivent la mise en œuvre des actions ciblées dans le Rapport intitulé « *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir* », qui avait identifié l'immigration francophone comme étant incontournable pour les francophones au Canada.

Lors du Pré-congrès, les discussions ont notamment porté sur :

- les rôles et responsabilités des différents ordres de gouvernement œuvrant dans ce dossier;
- les rôles joués par les organisations non gouvernementales (ONG) et les partenaires locaux dans le recrutement, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants francophones;
- les façons de favoriser la mise en place et le maintien de réseaux francophones forts au Canada.

La CMFC s'est aussi associée à la publication du Recueil de pratiques exemplaires en matière d'immigration francophone au Canada lancé lors du Pré-congrès. Les stratégies d'action et les initiatives clés qui y figurent témoignent de l'engagement des gouvernements dans ce sens.

La CMFC, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne. La CMFC travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire du Recueil, veuillez communiquer avec :

Chantal Alarie
Coordonnatrice nationale
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
chantal.alarie@gov.sk.ca
Tél : 306-933-6355
www.cmfc-mccf.ca
